

Intégrer les ULIS dans le LSU

Cas particulier au 08 Décembre 2016 : Version du LSU : 16.4.b.1

Actuellement, les ULIS (Unités Localisées pour les Inclusions Scolaires) n'apparaissent pas sur les LSU.

Si on veut les faire apparaître, voici la procédure :

1. Depuis base élèves, sur EDULINE, le Directeur "affecte" les élèves scolarisés en ULIS dans une classe "ordinaire"

(par exemple en CM2).
2. Ensuite, le Directeur effectue, depuis EDULINE, sur le LSU, une nouvelle synchronisation : les élèves d'ULIS apparaîtront donc dans la classe.
3. Lors de la saisie d'un bilan, dans la partie verso, on sélectionne, dans la liste des modalités d'accompagnement : **la modalité ULIS**
4. Quand tous les élèves scolarisés en ULIS sont « saisis » dans le LSU, pour éviter de perdre ses élèves dans Base Elèves, on les réaffecte dans leur classe ULIS. Tant que l'on ne fait pas de nouvelle synchronisation du LSU, les élèves seront à la fois dans le LSU et sur Base Elèves dans la bonne classe.

Bon courage,

Joël.